


**PRODUCTION COMPTABLE EPIC SNCF**

# L'AVENIR DE LA PRODUCTION COMPTABLE

**Suite à la réforme ferroviaire que la CGT a combattue et dont elle dénonce les multiples effets néfastes, les différents services comptables ont été réorganisés et dispersés dans les 3 EPIC du Groupe Public Ferroviaire, sous couvert de différents conventions et accords courant jusqu'en 2018.**

L'EPIC SNCF est notamment composé de Centres de Services Partagés (CSP) formant « Optim'Services ». Ni les CSP ni Optim' ne sont une invention de notre Direction, mais une inspiration trouvée dans d'autres entreprises de service public avant leur démantèlement, puis leur privatisation.

Si Monsieur Xavier Roche, Directeur d'Optim'Services nie le projet d'externalisation CSP par CSP, il affirme malgré tout qu'Optim' et le CSP RH- Production Comptable doivent dans un premier temps maigrir et prendre leur part du plan de 1400 suppressions d'emplois de l'EPIC SNCF en 2016.

Ces objectifs se mesurent au quotidien dans la dégradation des conditions de travail des comptables.

### LE QUOTIDIEN DES COMPTABLES :

- Non remplacement des départs à la retraite ;
- Sous-effectifs croissants pour la charge de travail absorbée ;
- Déqualification de postes ;
- Limitation de l'évolution de carrière ;
- Recours à l'emploi précaire (CDD, intérimaires,...) ;
- Quantité plutôt que qualité ;
- Sentiment d'empêchement de travailler ;
- Offre de service aux EPIC insuffisante et inadaptée ;
- Dégradation des conditions de vie au travail.

La CGT dénonce fermement ces atteintes, tant sur le plan de la considération des cheminots de la production comptable qu'au regard des obligations multiples afférentes au métier.

La Direction ne peut ignorer que les pratiques comptables sont normées (IFRS, code du commerce, code général des impôts,...).

Aussi, faire de la comptabilité à bas coût, c'est prendre le risque d'engendrer des pertes financières conséquentes à l'entreprise (sanctions fiscales, erreurs de facturation, de paiement,...).

Pour la CGT, la responsabilité comptable de l'entreprise passe inévitablement par des services de production comptable efficaces et donc par de bonnes conditions de travail des cheminots professionnels de la comptabilité.

## LES REVENDICATIONS CGT

- Un pesage objectif de la charge de travail absorbée par service ;
- Un rapport ressources/besoins en cohérence ;
- L'embauche des CDD ;
- Requalification des postes B sur C des postes à C ;
- Arrêt de l'extrême polyvalence et de la poly compétence ;
- Respect du dictionnaire des filières et des fiches Emplois Repères ;
- Etablissement annuel d'un véritable plan formation en corrélation avec l'accord formation en vigueur.

La CGT est présente et majoritaire dans les négociations en cours concernant la Convention Collective Ferroviaire (CCN). La CGT entend y inclure les textes réglementaires qui garantiront les bonnes conditions de travail dans une logique de respect des cheminots de la production comptable.

Cela passe, en premier lieu, par la question de l'emploi, de la formation et de la reconnaissance de l'expertise.

La CGT et les cheminots ne renonceront pas à faire entendre leurs revendications afin de retrouver une organisation de travail optimale, nécessaire à une qualité de service de haut niveau.

Ensemble, nous devons gagner, dans la CCN, le caractère incontournable de nos Services de comptabilité au sein du GPF.

### AVEC LA CGT :

- exigeons des conditions de travail dignes ;
- exigeons un réel Groupe Public Ferroviaire indissociable et solidaire ;
- garantissons l'avenir de nos emplois ;
- retrouvons la satisfaction de faire notre métier !

**Aujourd'hui, il faut agir, UNIS, avec la CGT, pour obliger la Direction à considérer autrement notre métier, notre travail.**

**TOUS EN GRÈVE  
LE MERCREDI 09 MARS 2016**

